

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
(Scrutin clos le 31 Janvier 2019)

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA PROPAGANDE ÉLECTORALE

MANDAT DE SUBROGATION

(Formulaire à retourner, dûment complété et signé, au siège de la commission d'organisation des opérations électorales – Préfecture de la Creuse – Place Louis Lacrocq – 23000 Guéret)

Je soussigné (e), Madame – Monsieur (1)

Nom :

Prénoms :

Mandataire de la liste intitulée :

demande, si cette liste obtient 5 % des suffrages exprimés, que ses dépenses de propagande électorale (bulletins de vote et professions de foi : coût du papier et frais d'impression) (2)

1 -

lui soient remboursées, sur présentation des factures acquittées.

Dans ce cas, joindre aux pièces justificatives impérativement un RIB (du mandataire représentant du syndicat...)

ou

2

soient remboursées directement au prestataire (imprimeur) désigné ci-après :

Coordonnées du prestataire :

Raison sociale :

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse :

Courriel :

téléphone :

Fait à le

Signature du mandataire de la liste :

(1) Rayer la mention inutile

(2) cocher la case correspondante